



L'équilibre entre charges et produits mais...



Quels sont et seront les tous prochains défis financiers de la Commune de Val-de-Ruz? Ils sont nombreux et complexes, impossible de les évoquer tous ici en cette tribune.

Après trois années de fonctionnement de votre nouvelle structure communale, force est de constater que les éléments financiers ont été maîtrisés et même bien maîtrisés. La conjoncture y a bien évidemment contribué pour une certaine part.

Qu'en est-il à ce jour? Et bien, la situation se durcit grandement. La conjoncture n'est plus si florissante que cela, quand bien même nous ne sommes pas dans la sinistrose, et les besoins vitaux de la commune grandissent (trop) rapidement.

Les bénéfices des entreprises sises sur le territoire de Val-de-Ruz, mais aussi ailleurs, sont en baisse importante, le manque financier pour notre région se calcule en millions de francs. Par ailleurs, la fiscalité intercantonale démontre toujours autant d'effets, dirons-nous, étonnants. Nous en sommes tributaires; notre volonté d'accueillir des sociétés reste cependant pleine et entière. L'objectif d'un poste de travail pour deux habitants demeure actuel, sachant cependant qu'il faudra du temps pour l'atteindre.

La résultante des réglementations et la volonté du citoyen visent souvent le risque «zéro». Cet adage ne peut plus fonctionner ainsi, la responsabilisation de chacun est nécessaire. Pourquoi gérer les problèmes à force de nouvelles lois ou de nouveaux règlements alors que nous ne les émettons que pour un tout petit pourcentage de gens? Régions les problèmes auprès de ceux-ci sans péjorer la situation des très nombreux autres concitoyens qui ne demandent que la tranquillité et la vie paisible de notre belle vallée, notre canton, notre pays.

Cerise sur le gâteau, vous n'êtes pas sans savoir que l'Etat souhaite remettre en cause certaines façons de collaborer, avec un «transfert» de coûts, voire une baisse des subventions, à charge de la commune.

Bref, un automne très chaud est annoncé à Val-de-Ruz, nous travaillons d'arrache-pied afin de maintenir le cap donc l'équilibre!

Cédric Cuanillon, conseiller communal

La commune recrute

La Commune met au concours les postes suivants:
- aide-concierge au collège de Boudevilliers à 30%;
- aide-concierge aux collèges de Vilars et temple de Fenin à 60%;
- superviseur-comptable à 80%-100%;
- assistant social à 60%.

Les annonces complètes sont consultables sur notre site Internet et les postulations se font uniquement par courriel à l'adresse rh.val-de-ruz@ne.ch.

Vie pratique

Accueil parascolaire pour les élèves de Savagnier

La Commune de Val-de-Ruz mène actuellement une enquête sur les besoins en places d'accueil parascolaires pour les élèves du collège de Savagnier. Un formulaire a récemment été transmis dans ce village à l'ensemble des parents des enfants âgés entre trois et douze ans.

Les habitants de Savagnier qui n'auraient pas reçu ce document sont priés de contacter l'administration de l'accueil pré et parascolaire au 032 886 56 34 ou à pre-parascolaire.val-de-ruz@ne.ch.

Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Mme Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous les dimanches du 23 août au 25 octobre 2015, rue de l'Epervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée, de 16h00 à 18h00 ou au 079 546 55 73.

Manifestations

Recrutement 2016 des sapeurs-pompiers

Passionnément utiles les sapeurs-pompiers, alors pourquoi pas vous?

Si vous cultivez des valeurs telles que l'esprit d'équipe et d'entraide, la solidarité, tout en souhaitant vivre des expériences enrichissantes et en élargissant vos compétences au sein d'une organisation à la fois performante et conviviale, n'hésitez pas à vous présenter à la séance d'information qui précisera les modalités d'une incorporation au sein du service de défense incendie du Val-de-Ruz.

Il s'agit d'un service de proximité! L'engagement se fait pour votre région de domicile, au profit de votre voisinage,

lundi 14 septembre 2015 à 19h30
à l'aula de la Fontenelle à Cernier (rue de Chasseral 3).

Dans l'attente de cette soirée d'information, immergez-vous dans cette activité de service public au travers d'une vidéo promotionnelle sur YouTube intitulée: promotion des sapeurs-pompiers volontaires dans le canton de Neuchâtel.

Une invitation personnelle est adressée aux jeunes gens des classes d'âge 1990, 1991 et 1996, ainsi qu'aux personnes arrivées dans la commune en 2015, nées entre le 1^{er} janvier 1984 et le 31 décembre 1995.

L'incorporation se réalisera selon les besoins afin de maintenir l'effectif nécessaire au fonctionnement du service de défense incendie du Val-de-Ruz. Pour rappel, nul ne peut exiger son incorporation dans le corps des sapeurs-pompiers.

Actualités

Fermeture des bureaux

A l'occasion du Jeûne fédéral, l'administration sera fermée le lundi 21 septembre toute la journée. Réouverture des guichets le mardi 22 septembre 2015 selon l'horaire habituel.

Tailles des arbres et haies

Nous rendons attentifs les propriétaires que les arbres, arbustes, haies, etc., plantés en bordure de la voie publique et des trottoirs doivent être taillés de façon à ne pas gêner la circulation des personnes et des véhicules, ni restreindre la visibilité.

Pour rappel, le service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) demande instamment que les routes et chemins des villages permettent le passage du tonne-pompe aux gabarits suivants: hauteur 4 m, largeur 3 m aux rétroviseurs.

Ces travaux doivent être réalisés jusqu'au 30 septembre 2015. Passé cette date, nous prendrons les dispositions nécessaires pour effectuer cette opération aux frais des personnes concernées.



Commune de Val-de-Ruz



www.chasseral-snow.ch



www.cretdupuy.com

Un seul abonnement pour skier aux Bugnenets-Savagnières et au Crêt-du-Puy

La Commune de Val-de-Ruz et les remontées de téléskis Bugnenets-Savagnières SA et Crêt-du-Puy SA ont le plaisir de proposer à l'ensemble de la population de Val-de-Ruz des abonnements de ski pour la saison 2015-2016 à des conditions très attractives. Profitez de ces offres exceptionnelles!

Les tarifs et bulletin de commande sont disponibles sous www.val-de-ruz.ch.

Bulletin de commande pour les abonnements 2015-2016	Tarifs Val-de-Ruz	Nombre
Abonnement de saison adulte	CHF 280.00	
Abonnement de saison senior/AVS (âge ordinaire AVS)	CHF 240.00	
Abonnement de saison étudiant/apprenti (présentation d'une carte étudiant/apprenti, maximum 25 ans)	CHF 220.00	
Abonnement de saison enfant (né en 1999 et après)	CHF 160.00	
Keycard (1 keycard par abonnement)	CHF 5.00	

Coordonnées pour abonnements

Nom et prénom	Date de naissance

A joindre impérativement pour chaque abonnement, même si vous avez déjà la keycard :

- 1 photo portrait (grandeur passeport) avec indication au verso du nom, prénom et date de naissance
- La/les keycard(s) à puce en bon état. Les nouvelles keycards ou celles à remplacer seront facturées

Coordonnées pour facturation

Nom et prénom :	
Adresse :	Localité :
No de tél. :	Courriel :
Date :	Signature :

Délai de commande et validité de l'offre: 31 octobre 2015

Par courriel : loisirs.val-de-ruz@ne.ch (seulement s'il n'y a pas de keycard en votre possession)
 A déposer : à Cernier, Epervier 6, dans une boîte aux lettres dédiée spécialement à cet effet
 Courrier postal : Commune de Val-de-Ruz, Administration sports-loisirs-culture-promotion régionale, Epervier 6, 2053 Cernier